

Prix de la fondation Ferrer 2025

Bourse, soutien

Date limite :

4 mai 2025

À PROPOS

Née d'une passion partagée pour les arts décoratifs français du XVIIIe siècle, la Fondation Ferrer (Lausanne, Suisse) s'attache à promouvoir ce patrimoine artistique et culturel en soutenant ou initiant des projets de recherche, d'édition, de restauration et d'exposition. Son soutien bénéficie en premier lieu aux étudiants et jeunes professionnels engagés dans des recherches inédites destinées à être publiées, lesquels pourront être gratifiés d'un prix, accompagnés dans leur projet d'édition et accéder à un centre de documentation spécialisé dans les arts décoratifs européens (XVIIe-XIXe siècle). La Fondation Ferrer a par ailleurs la faculté de s'associer à tout autre projet de valorisation de cette production artistique et culturelle, qu'il soit porté par une entité publique ou privée dès lors que sa vocation pédagogique ou patrimoniale est avérée.

PRIX DE LA FONDATION

La Fondation Ferrer décerne un prix annuel récompensant un travail de recherche inédit portant sur les arts décoratifs français du XVIIe au XIXe siècle, et destiné à être publié en langue française. Le manuscrit en question - thèse de doctorat ou équivalent - doit apporter un regard nouveau sur un ou plusieurs domaines des arts décoratifs français et renouveler les connaissances en la matière. Les dossiers de candidature ne peuvent être soumis plus de deux fois. Un jury de spécialistes spécialement constitué est chargé d'en apprécier la valeur et de sélectionner le lauréat du prix. Doté de 20 000 euros, le Prix de la Fondation Ferrer est conditionné à la présentation d'un contrat d'édition, dans un délai d'un an après la désignation du lauréat. Cette initiative vise à soutenir les études contribuant à l'approfondissement du savoir portant sur les arts décoratifs, d'en maintenir l'intérêt auprès des jeunes générations et de soutenir les chercheurs les plus prometteurs. Le lauréat se verra remettre son prix lors d'une cérémonie officielle à l'automne 2025.

CANDIDATURE

Les candidats au Prix de la Fondation Ferrer devront constituer un dossier comprenant :

- Une lettre de candidature présentant le travail et le projet de publication (2 pages max.) ;
- La copie d'un document d'identité (carte d'identité, passeport) ;
- Un *curriculum vitae* du candidat incluant la liste des publications ;
- Le rapport de soutenance du jury, le cas échéant ;
- Le manuscrit dans son intégralité.

N.B. : les lettres de recommandation ne sont pas admises.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le **4 mai 2025** en version électronique (**un seul fichier**, format .pdf) à mc@fondation-ferrer [dot] ch (mc[at]fondation-ferrer[dot]ch) **ET** en version papier à l'adresse suivante :

Fondation Ferrer

c/o Piaget & Cie

Avenue Mon-Repos 14

1005 Lausanne

Suisse

N.B. : aucun dossier reçu « hors format » ou « hors délai » ne sera pris en considération.

COMPOSITION DU JURY

- Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire du patrimoine, ancien directeur du département des objets d'art du Louvre
- Mathieu Caron, directeur de la Fondation Ferrer, docteur en histoire de l'art
- Anne Dion-Tenenbaum, conservateur en chef du patrimoine, département des objets d'art du

Louvre

- Rossella Froissart-Pezone, directrice d'études à l'EPHE-PSL, Paris
- Alexandre Pradère, expert en mobilier français
- Bertrand du Vignaud, conseiller de la Fondation Evergète et de Dassault *Histoire et Patrimoine*
- Jean Vittet, conservateur en chef du patrimoine, château de Fontainebleau

À télécharger

[Appel à candidature Prix Ferrer 2025 .pdf - 216.09 Ko](#)

[Téléchargement](#)